

POUR SAUVER LA RÉPUBLIQUE

NOUVEAU CODE DE PROCEDURE PENALE

LA MONTAGNE AURAIT-ELLE ACCOUCHE D'UNE SOURIS ?

22 Juillet 2005. Date inscrite en lettres d'or dans l'histoire pénale camerounaise : après plus de trois décennies d'attente, le Cameroun se dote enfin d'un code de procédure pénale propre, et on croit pousser un ouf de soulagement.

Sortant enfin du carcan moyenâgeux du code d'instruction criminelle colonial, on souffle, se convaincant tout au moins qu'avec le sang, la douleur, et ... le temps qui ont fallu pour son adoption les fruits ne manqueront de tenir la promesse des fleurs.

C'est vrai qu'à l'examen on constate que l'Assemblée Nationale n'a pas fait dans la dentelle...

Le Cameroun dispose en effet d'un code qui est à la pointe du modernisme, et qui a le mérite de consacrer la présomption d'innocence, de renforcer le respect des droits de l'homme sans nuire à la manifestation de la vérité ; bref un joyau que ne peuvent que nous envier les nations soit disant les plus civilisées de l'univers.

Mais tous les acteurs de la justice ont-ils emprunté le train de cette révolution ?

Les comportements rétrogrades tant de certains membres de nos parquets que de leurs auxiliaires officiers de police judiciaire nous permettent sérieusement d'en douter ;

En effet, des réflexes archaïques perdurent, réflexes qui, malgré des dispositions légales sans équivoque, se concentrent particulièrement sur deux institutions essentielles.

D'abord la garde à vue, où l'article 118 du Code prévoit pourtant que toute personne qui a une résidence connue ne puisse faire l'objet d'une garde à vue qu'en cas de crime ou de délit flagrant .

Ce n'est malheureusement presque jamais le cas et les dispositions légales sont ballottées au gré des intérêts et du trafic d'influence. Résultat, de respectables citoyens, chefs de familles souvent nombreuses sont contraints au mépris de la loi de troquer le nid de leur domicile contre la paille des cellules de nos commissariats, sur la

base des accusations souvent fantaisistes

L'autre ventre mou, la détention provisoire, ne connaît pas un meilleur sort. En théorie, l'article 218 du code a pris les dispositions nécessaires pour prévenir les abus, d'abord en rappelant qu'il s'agit d'une mesure exceptionnelle, ensuite en précisant que « tout inculpé qui justifie d'un domicile connu ne peut faire l'objet d'une détention provisoire qu'en cas de crime. »

Mais que voit-on dans la pratique ? Beaucoup de Procureurs de la République et Juges d'instructions persistent à systématiser la détention même pour des peccadilles. Du coup, les effectifs dans nos prisons sont pléthoriques, les geôliers submergés et le moindre incident comme le dernier court circuit à la prison de New Bell finit toujours par tourner au Drame.

Quelle est donc la valeur de cette loi que manifestement personne ne veut appliquer ?

Une prise de conscience collective s'impose.

Faut-il rappeler qu'en droit pénal la seule religion est celle de la loi. Que ce principe de légalité est le fruit d'une bataille gagnée de haute lutte par tous les combattants des droits de l'homme depuis des temps immémoriaux ?

Il est donc plus que jamais temps pour les Officiers de Police Judiciaire, les Juges et tous les acteurs de notre système judiciaire de comprendre que notre joli code de procédure pénale n'a pas été adopté pour la simple décoration des tables de nos bureaux mais pour une application stricte et exemplaire.

C'est alors, Monsieur le Garde des Sceaux, Monsieur le Président de la Cour Suprême et Monsieur le Président de la République, que nous connaissons enfin le printemps de notre procédure pénale, et partant... Des droits de l'Homme.

O.B.O PENGUE

[Http://www.mr-cameroun.org](http://www.mr-cameroun.org)

LE REFORMATEUR

BULLETIN D'INFORMATIONS

Trimestriel

MOUVEMENT REFORMATEUR

Unité - Liberté - Modernité

CONTACTS

Siège : Yaoundé - Mfoundi

Boîte Postale : 12 137- Yaoundé

Téléphone : 96 13 53 48 / 76 07 44 18

Site Internet : www.mr-cameroun.org

Email : movreformateur@mr-cameroun.org

BUREAU POLITIQUE

Président

M. BILLONG SAMUEL

Vice-présidente

Mlle E. MIREILLE MANINGOUE,

Secrétaire Général

M. MESSI JUSTIN PATRICE,

Secrétaire Général Adjoint

M. MAMUZANG JOHN PAUL,

Monsieur NSEGBE ALBERT D.

Trésorier national

M. NDONG GUY LÉONARD,

Délégué

M. TCHEUMOU Gilbert,

M. PENGUE OLIVIER B.

M. MAKON JEAN,

Membre

M. BIKONG FRANCIS

SOMMAIRE

EDITORIAL

CONNAITRE LE MR

PAIX-STABILITE-INERTIE

UNE IDEE REFORMATRICE

LA LECON DE FEVRIER 2008

NOUVEAU CODE DE PROCEDURE PENALE

Publication MR : N° 002 Septembre 2008

EDITORIAL



Comment qualifier la destruction des logements dans certains quartiers de nos villes par les communautés urbaines correspondantes sous le prétexte de l'embellissement ?

Il est un fait que le désordre urbain- la précarité de l'habitat, la construction anarchique dans les espaces impropres au logement- est intolérable du point de vue sanitaire, sécuritaire ou tout simplement de l'urbanisme.

Il n'en demeure pas moins que les casses en cours dans nos cités, la plus célèbre étant Ntaba pour avoir visiblement fait une victime humaine, révèlent un certain

nombre de problèmes :

D'abord sur l'attitude du Gouvernement et sa politique du logement : La nature ayant horreur du vide, les constructions anarchiques tant décriées aujourd'hui par tous sont une réponse juste ou non à l'absence d'une véritable politique du logement dans notre pays et témoignent du désintérêt des gouvernements successifs du Renouveau au quotidien des camerounais. L'inaction ou l'incapacité du Gouvernement à proposer une alternative aux destructions sauvages et arrogantes des logements construits parfois au sacrifice de toute une vie de misère en ait la parfaite illustration.

Ensuite sur le rôle du Délégué du Gouvernement dans une cité démocratique : le Délégué du Gouvernement est indubitablement une incongruité dans un système démocratique. Le dialogue constructif à la base du système démocratique entre les citoyens et les gestionnaires de la cité est battu en brèches par l'irruption dans le système du Délégué dont on comprend l'arrogance et la brutalité. Il ne remettra pas son mandat en jeu. Il n'aura jamais à rendre compte aux populations. Et dans le contexte de la décentralisation, ceci est un gros anachronisme.

Enfin sur la citoyenneté dans nos cités : l'absence de réaction de la quasi-totalité des organismes parfois prompts à donner les leçons en d'autres circonstances et les applaudissements d'une partie de la population face aux casses sauvages des logements individuels sont d'autant insupportables qu'ils tendent à la criminalisation de la misère. L'insensibilité générale face à la misère et au drame vécu par les victimes d'une certaine arrogance questionne notre citoyenneté et notre volonté de bâtir une nation moderne qui place l'homme au centre de toute démarche politique.

Les casses de Ntaba et autres dans leur conception et leur conduite sont des actes de guerre. Il faut les arrêter !

POUR UNE NOUVELLE FORCE POLITIQUE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Connaitre Le MR

« Les Réformateurs s'engagent à œuvrer pour le développement du sens de l'esprit critique des citoyens garant des choix judicieux pour l'avenir de la Nation.

Les Réformateurs s'engagent à faire des citoyens camerounais des hommes et des femmes libres et responsables de leur destin commun.

Les Réformateurs s'engagent à faire de la participation politique un élément fondamental de la citoyenneté nationale. »

Extrait de la Charte du MR

PAIX- STABILITE- INERTIE

Le principal light motive du Renouveau depuis plusieurs décennies a toujours été la paix et la stabilité, présentées comme un acquis, un objectif permanent, un bilan, un slogan de campagne électorale.

La stabilité et la paix présentées comme slogan d'un régime, c'est mettre en relief la menace d'instabilité, de guerre pour insuffler dans le subconscient individuel et collectif l'idée selon laquelle sans ce régime nous sommes tous voués à la perdition.

La conséquence de cette politique de la peur du point de vue de l'évolution de la société est le refus du changement, le refus du développement, le refus de se remettre en question, en mouvement, le refus de se régénérer. La vie est régénéscence et la stabilité pour notre pays c'est visiblement la mort.

Il est difficile de comprendre que de vieilles républiques, changent tous les jours de dirigeants sans que cela ne présente aucun danger pour les populations, que des jeunes démocraties en Afrique et ailleurs changent les dirigeants sans que cela ne mette en danger la cohésion sociale ou l'intégrité de l'Etat et qu'en même temps on ait si peur nous, de changer un régime dont le principal et unique soucis est de se maintenir au pouvoir au mépris de la souveraineté populaire et de la morale publique.

Pourquoi avoir peur de changer un régime dont l'action gouvernementale n'a aucune lisibilité et n'offre aucune perspective ?

Pourquoi avoir peur de changer un régime incapable de lutter contre le SIDA ou d'éradiquer le paludisme ?

Pourquoi avoir peur de changer un régime incapable de prendre en charge sa jeunesse?

Pourquoi avoir peur de changer un régime qui met tout le monde à la débrouillardise et incapable de lutter contre la corruption ?

Pourquoi avoir peur de changer un régime incapable de loger ses citoyens et qui criminalise la misère?

Pourquoi faisons- nous le lit de l'inertie sous le prétexte de la paix et de la stabilité ?

La paix et la stabilité doivent être la manifestation d'une certaine quiétude, d'une certaine harmonie, d'un certain épanouissement individuel et collectif. Loin du doute, de la peur du lendemain et de la lutte pour la survie qui sont le lot de nos populations. La paix et la stabilité ne doivent pas être synonyme d'inertie et de pauvreté.

Loin de tout désespoir,

Levons nous et libérons notre énergie créatrice et dé-senchainons les forces du travail.

Restaurons la démocratie et allons vers la modernité Disons non à la médiocrité, luttons pour nos libertés et le développement intégral

Levons-nous, Donnons un véritable destin à notre pays et Barrons les routes aux forces d'Inertie

N'ayons pas peur.

Patrice MESSI

[Http://www.mr-cameroun.org](http://www.mr-cameroun.org)

CHANGER LA POLITIQUE - CHANGER LE POLITIQUE

UNE IDEE REFORMATRICE

C'est la rentrée scolaire et il est justement opportun de s'interroger sur les conditions d'accès à l'enseignement des enfants au Cameroun.

Il est sans doute superflu de parler ici de la politique lucrative du livre, de la corruption à l'admission dans certains établissements publics, de l'illusion de gratuité de l'enseignement primaire ou de la pauvreté ambiante des parents incapables de financer efficacement la scolarité de leur progéniture.

Mais comment justifier dans un état qui se dit moderne, la négation du droit à l'enseignement pour la jeunesse de notre pays ?

Comment avoir accès à la modernité en laissant une partie importante de notre jeunesse sans éducation ?

Au Mouvement Réformateur, nous proclamons à la fois pour notre état moderne à construire, la gratuité de l'enseignement et l'obligation d'éducation jusqu'à l'âge de 14 ans.

Il s'agit là, des deux premières idées de nos 101 idées réformatrices qui visent l'accélération du processus de modernisation de l'ensemble de la nation camerounaise. L'école doit être gratuite. Elle doit aussi être obligatoire pour les enfants jusqu'à l'adolescence, pour permettre à l'ensemble des citoyens bien formés et donc fermés aux manipulations de toutes sortes, de contribuer pleinement à la construction d'une nation libre et moderne.

L'état moderne doit garantir ce double objectif de gratuité et d'obligation. C'est ainsi assurer l'essentiel de sa mission de protection des citoyens camerounais. L'abandon dont est victime l'immense majorité de notre jeunesse par l'état et le gouvernement républicain est intolérable.

Pour une citoyenneté moderne et responsable, le Mouvement Réformateur s'engage à instituer la gratuité de l'enseignement et à rendre l'école obligatoire jusqu'à l'âge de 14 ans.

LA LEÇON DE FEVRIER 2008

Plus d'un semestre après le soulèvement populaire de février dernier en réaction à la vie chère caractérisée par la flambée du prix du carburant à la pompe, l'envol du prix des denrées de première nécessité et sur fond de protestation contre les manœuvres visant la suppression de la limitation du mandat présidentiel, quelles leçons en tirer ?

D'abord sur la modification de l'article 6 de la constitution. Le RDPC est finalement allé au bout de son projet anti-démocratique voté par parlement au cours de sa session de mars-avril derniers et promulguée par le président de la République de 14 avril 2008. Faisant une fois de plus la preuve de son anachronisme et de son obsession pour la conservation du pouvoir au mépris de l'opinion nationale et de la détérioration de l'image du Cameroun dans la communauté internationale.

Ensuite sur la vie chère.

Malgré la timidité de l'augmentation déjà attendue du salaire des fonctionnaires et les annonces visiblement sans conséquences sur le prix des denrées de première nécessité, la vie est encore plus chère. Il en ressort que le Gouvernement actuel à l'image des précédents du Renouveau est incapable de résoudre les problèmes des camerounais et à conduire ce pays vers le bien-être. Nous le savions déjà. L'immense majorité des camerounais aussi. Les événements de février n'y ont rien changé. Nous devons le changer !

Enfin sur le mode d'expression populaire De la contestation aux casses, à la destruction des biens publics et privés, on retiendra pour le regretter et le proscrire à l'avenir, la violence des manifestations de février. En cela, il faut décrier le rôle pernicieux de certaines formations politiques en mal d'inspiration et l'incapacité des syndicats débordés à encadrer les manifestations de soutien à leur cause.

Pour dire qu'il est urgent de rétablir un véritable dialogue entre les formations politiques progressistes, les syndicats - voir l'ensemble de la société civil et le peuple dans le but de pacifier la nécessaire expression populaire et dans tous les cas de s'éloigner d'une violence non productive à l'image des événements de Février.

A la jeunesse orpheline et désespérée qui s'est retrouvée dans les rues et les prisons en février dernier, à celle qui a assisté impuissante à ces manifestations avec le sentiment d'être prise au piège et à tous nos compatriotes,

Nous lançons un appel aux urnes et à la démocratie comme moyen moderne de lutte pour nos libertés et notre bien-être. C'est sans doute la principale leçon de Février 2008

Samuel BILLONG